

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE,
MERCREDI, LE 20 JUILLET 2022, À 16 À 30 H, AU 651 CHEMIN
FÉLIX TOUCHETTE, LACHUTE.**

PRÉSENCES :

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Raphaël Ciccariello, substitut	La Macaza
M. Guy Bruneau, substitut	Lac Sagouay
M. Gaëtan Castilloux, substitut	Labelle, La Conception
M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Francis Corbeil	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Denis Lacasse	Rivière-Rouge
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
Mme Francine Létourneau	Nominuingue

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

M. Jacques Allard	L'Ascension
M. Steven Larose	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h 00, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022**
 - 3.2. Ratification et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2022**
- 4. CORRESPONDANCES**
- 5. DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. PGMR conjoint 2022-2028**
 - 5.1.1. Bulletin de la qualité des matières reçues lors de la collecte des bacs noirs**
 - 5.2. Planification stratégique et plan d'action 2022-2024**
 - 5.2.1. Réduction du suremballage**
- 6. GESTION DES RESSOURCES**
 - 6.1. Ressources financières**
 - 6.1.1. Dépôt des états financiers au 30 juin 2022**
 - 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier**
 - 6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres**
 - 6.1.4. Demande d'aller en appels d'offres**
 - 6.2. Ressources humaines**
- 7. OPÉRATION**

- 7.1. Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération
8. ENVIRONNEMENT
9. COMMUNICATION
10. INFORMATION
- 10.1. Rapport du directeur général
11. VARIA
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, il est résolu :

R.4073
22.07.20

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant les points suivants :
5.2.2 Entente de principe – Modulable Inc.
6.1.5 Nomination au comité consultatif.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022

Sur une proposition de M. Denis Lacasse, il est résolu :

R.4074
22.07.20

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Ratification et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2022

Sur une proposition de M. Denis Lacasse, il est résolu :

R.4075
22.07.20

De ratifier et accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

MAMH (Approbation du règlement # 52 – Emprunt rampe de chargement)

Adoption du Règlement # 54 (Achat d'une pelle mécanique) :

- MRC des Laurentides
- Municipalité de Lac Saguay
- Ville de Rivière-Rouge

MRCDL (Nomination d'un membre au sein du CA du CER)

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. PGMR conjoint 2022-2028

5.1.1. Bulletin de la qualité des matières reçues lors de la collecte des bacs noirs.

Dépôt du bulletin mensuel de la qualité des matières reçues lors de la collecte des bacs noirs. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

5.2. Planification stratégique et plan d'action 2022-2024

5.2.1. Réduction du suremballage

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a déjà mis en place un système de remboursement aux municipalités pour les coûts de la collecte, du transport et du traitement des matières recyclables imputable aux producteurs et distributeurs d'emballages;

CONSIDÉRANT QUE la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles favorise l'intégration de contenu recyclé dans les produits et l'écoconception ;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe environnemental de la Rouge ainsi que ses membres, MRC et municipalités, mettent en place des mesures de plus en plus sévères pour diminuer la production et l'enfouissement de matières résiduelles;

CONSIDÉRANT l'adoption récente du Règlement fédéral interdisant les plastiques à usage unique (DORS 2022-138);

CONSIDÉRANT la modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec augmentera dès janvier 2023 la redevance à l'enfouissement;

CONSIDÉRANT l'urgence de réduire l'enfouissement en mettant en pratique, aussitôt que possible, toutes les mesures susceptibles de concourir à cette fin.

Sur une proposition de M. Francis Corbeil, il est résolu :

**R.4076
22.07.20**

Que la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge demande aux MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides de faire des représentations au Ministère de L'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de revoir son calendrier de mise en place de mesures favorisant l'écoconception (ex. matière qui peut être recyclée ou compostée, quantité minimale d'emballage) pour diminuer au maximum la quantité de déchets ultimes enfouis dès maintenant.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2.2. Entente de principe – Modulable Inc.

CONSIDÉRANT QUE la RIDR est en attente pour l'achat du terrain pour le magasin de réemploi de la Corporation de Développement Économique de Rivière-Rouge (CDER).

CONSIDÉRANT QUE pour avoir accès au terrain, il est préférable de passer sur le chemin d'accès de la Compagnie Modulable Inc.

R.4077
22.07.20

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, est résolu :

Que la RIDR mandate M. Marc Forget, directeur général, à signer une entente de principe avec Modulable Inc. qui autorise la RIDR à déplacer la barrière existante et utiliser le chemin d'accès pour accéder au terrain à acquérir de la CDER. Afin d'officialiser le tout, quand le terrain sera acquis, une nouvelle entente sera signée pour la servitude de passage.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Présentation des états financiers au 30 juin 2022

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 30 juin 2022.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

R.4078
22.07.20

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 1 mai au 7 juillet 2022:

- Des chèques numéro 14205 à 14228 pour un montant total de 191 407,74 \$
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 953 633,81 \$;
- Les salaires pour les périodes P. 20 à P.28 du 9 mai au 9 juillet 2022 totalisant la somme de 127 805,56 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 272 847,11 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

Aucun suivi.

6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres

Aucune demande.

6.1.5. Nomination au comité consultatif

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la municipalité de Nominique désire se retirer du comité consultatif.

**R.4079
22.07.20**

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

De remplacer M. François St-Amour par Vicki Emard, directrice générale adjointe à la municipalité de La Macaza.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. Ressources humaines

Aucun suivi.

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 30 juin 2022.

8. ENVIRONNEMENT

8.1. Procès-verbal du comité vigilance du 22 juin 2022

Dépôt du compte-rendu du comité vigilance du 22 juin 2022.

9. COMMUNICATION

- La patrouille verte du Complexe visitera les citoyens de six municipalités (Lac-Saguay, Nominique, Rivière-Rouge, Brébeuf, Labelle et La Conception.

10. INFORMATION

10.1. Rapport du directeur général

- Dépôt du rapport annuel 2021

11. VARIA

Merci à Tricentris pour les visites guidées, ainsi que le prêt de la salle pour la séance régulière.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

R.4080
22.07.20

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Francis Corbeil propose la levée de la séance à 17 h 14.

ADOPTÉE à l'unanimité

Frédéric Broué
Président

Marc Forget
Directeur général et secrétaire-trésorier
